

APPORTE

ta couleur



EMPLOYEUR CONCILIANT

études
+ travail

STAGIAIRE EN TECHNIQUE DE GÉNIE CIVIL

Service technique et de l'environnement

12 semaines (mai à août 2026)

Le ou la stagiaire en technique de génie civil effectuera différents travaux à caractère technique reliés à la conception, à l'élaboration et à la réalisation de projets de construction ou de réfection de structures, d'infrastructures et d'ouvrages de génie civil.

Dans l'exercice de ses fonctions, la personne accomplit, de façon non exhaustive, les mandats suivants :

- ✓ Procéder à des études de circulation par comptage et compilation;
- ✓ Effectuer des relevés sur le terrain;
- ✓ Réaliser des dessins techniques;
- ✓ Effectuer de la surveillance de travaux de génie civil;
- ✓ Faire de la mise en plan.

Profil recherché

- ✓ Habilétés à la lecture de plans;
- ✓ Connaissance au niveau des appareils d'arpentage, GPS et station robotisée;
- ✓ Être à l'aise avec le logiciel AutoCAD et civil 3D;
- ✓ Être à l'aise avec l'environnement de la suite Office;
- ✓ Avoir un permis de conduire valide.



Rémunération et conditions de travail

Le poste offert est d'une durée de 12 semaines, de mai à août 2026, à raison de 40 heures par semaine. Le taux horaire varie de 17,40 \$ à 20,00 \$ l'heure selon le niveau d'études (taux ajusté à la hausse au 1^{er} mai 2026).

Dossier de candidature

Présente-nous ta couleur en nous transmettant ton CV de même qu'une copie de tes relevés de notes au plus tard le **vendredi 13 mars 2026** à 16 h à l'attention de :

Karine Dupont, agente administrative aux ressources humaines

Service des ressources humaines et des affaires juridiques

Ville de Rivière-du-Loup

75, rue de l'Hôtel-de-Ville, C. P. 37

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1L7

418 867-6641 | [emploi@villerdl.ca](mailto:emplois@villerdl.ca)

Veuillez noter que les candidats pourraient être soumis à un test de présélection portant sur les compétences techniques.

La Ville de Rivière-du-Loup applique un programme d'accès égalitaire en emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

